



Finalisation des opérations de financement du plan stratégique 2023-2024

Clermont-Ferrand, le 27 février 2023, 07h00 CET – (FR0004177046 METEX) : METabolic EXplorer (la « **Société** »), leader de la fermentation industrielle permettant la fabrication d'ingrédients d'origine naturelle destinés aux marchés de la nutrition animale, de la cosmétique et des biopolymères annonce aujourd'hui la finalisation des opérations de financement du déploiement de son plan stratégique 2023-2024.

Pour rappel, le 23 décembre 2022, la Société et ses filiales METEX NØØVISTAGO et METEX NØØVISTA ont conclu avec leurs principaux partenaires un accord afin de financer le déploiement du plan stratégique 2023-2024, en particulier la transformation de l'usine d'Amiens vers les acides aminés de spécialité, au cœur de la stratégie du Groupe (l'« **Accord** »)¹.

Finalisation des opérations de financement

L'injection de nouvelles liquidités, le retraitement de l'endettement et les nouveaux financements du Groupe ont été finalisés dans le cadre de la réalisation définitive le 24 février 2023 de :

- l'augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires de la Société d'un montant de 7.999.998,85 euros, prime d'émission incluse (l'« **Augmentation de Capital** »)². Les 7.079.645 actions nouvelles portent jouissance courante, sont assimilées aux actions existantes de la Société et sont négociées sur la même ligne de cotation sous le même code ISIN FR0004177046 depuis le vendredi 24 février 2023, date de règlement-livraison ;
- l'émission d'obligations simples par la Société au profit du fonds SPI – Sociétés de Projets Industriels géré par Bpifrance Investissement (« **SPI** »), actionnaire de référence de la Société pour un montant en principal de 12 M€ ;

¹ Voir notamment le communiqué de presse de la Société en date du 27 décembre 2022, disponible sur le site Internet de la Société sous l'onglet : « News & Documents / Décembre 2022 ».

² Les caractéristiques de cette augmentation de capital, ainsi que ses résultats détaillés, ont été présentés par voie de communiqués de presse en dates des 7 et 22 février 2023, disponibles sur le site Internet de la Société sous l'onglet : « News & Documents / Février 2023 »

- la mise à disposition de METEX NØØVISTAGO par ses partenaires bancaires et Bpifrance d'un prêt garanti par l'Etat (PGE « résilience ») d'un montant total en principal de 33,9 M€ ;
- la mise à disposition de METEX NØØVISTAGO par ses partenaires bancaires d'un nouveau prêt moyen terme d'un montant en principal d'environ 15,5 M€ ;
- la mise à disposition par Bpifrance de deux prêts d'un montant respectif en principal de 2 M€ au bénéfice de la Société et de 1,5 M€ au bénéfice de METEX NØØVISTAGO ;
- report de 36 mois à compter du 6 octobre 2022 de toutes les échéances d'amortissement en capital des prêts souscrits au niveau de la Société et de METEX NØØVISTA ; et
- l'apurement des tirages du crédit renouvelable, d'un montant cumulé en principal de 22 M€, consenti à METEX NØØVISTAGO par ses partenaires bancaires.

La Société a également mandaté un prestataire afin de trouver les financements complémentaires du plan d'affaires à mettre en place d'ici janvier 2025 à hauteur de 30 M€ maximum.

Renforcement de l'actionnariat de METabolic Explorer

À la suite de l'émission des actions nouvelles dans le cadre de l'Augmentation de Capital, la participation de Bpifrance Investissement est passée de 25,92 % à 30,10 % du capital de la Société, étant rappelé que Bpifrance Investissement, agissant notamment pour le compte de SPI et SPI-BEI, a obtenu de l'Autorité des marchés financiers (l'« **AMF** »), le 10 janvier 2023, une dérogation à l'obligation de déposer un projet d'offre publique sur le fondement de l'article 234-9 2° du Règlement général de l'AMF (disponible sur le site internet de l'AMF sous le numéro 223C0054).

Une décision ultérieure du Président Directeur général viendra procéder à tous ajustements nécessaires destinés à prendre en compte l'incidence de cette opération sur le capital de la Société conformément aux dispositions légales ou réglementaires ainsi qu'aux éventuels stipulations des plans de droits d'accès au capital en vigueur au sein de la Société.

Reprise du contrat de liquidité

Le contrat de liquidité confié à Kepler Cheuvreux, qui avait été suspendu à l'issue de la séance de bourse du 27 janvier 2023 dans le cadre du lancement de l'Augmentation de Capital, reprendra avant ouverture de la séance de bourse de ce jour.

-FIN-

A propos de METabolic EXplorer – www.metabolic-explorer.fr

Contribuer à la nécessaire transition écologique en innovant pour produire et commercialiser autrement des ingrédients fonctionnels bas carbone qui entrent dans la fabrication des produits de grande consommation.

A partir de matières premières renouvelables, le Groupe développe et industrialise des procédés de fermentation industriels innovants et compétitifs comme alternatives aux procédés pétrochimiques pour répondre aux nouvelles attentes sociétales des consommateurs et aux enjeux de transition énergétique.

Ses deux unités industrielles, METEX NØØVISTAGO et METEX NØØVISTA, permettent au Groupe de concrétiser son ambition de devenir l'un des leaders du marché mondial des ingrédients fonctionnels produits par fermentation pour la formulation de produits cosmétiques, d'aliments pour animaux ou encore pour la synthèse de biopolymères.

METabolic EXplorer, basée sur le Biopôle Clermont Limagne à proximité de Clermont-Ferrand, est cotée sur Euronext à Paris (Compartiment B, METEX) et fait partie de l'indice CAC Small.

Retrouvez nous sur :   

Recevez l'information financière de METabolic EXplorer en vous inscrivant sur :
www.metabolic-explorer.fr

Relations Investisseurs – ACTIFIN

Benjamin LEHARI

Tél : + 33 (0) 1 56 88 11 11

Mail : blehari@actifin.fr

Relations Presse – ACTIFIN

Isabelle DRAY

Tél : + 33 (0) 1 56 88 11 11

Mail : idray@actifin.fr

* * *

Avertissement

Le présent communiqué, les informations qu'il contient, ne constituent ni une offre de vente ou de souscription, ni une sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, des titres de METabolic Explorer S.A. en Australie, au Canada, au Japon ou aux Etats-Unis d'Amérique ou dans tout autres pays dans lesquels une telle offre ou sollicitation serait interdite.

La diffusion, la publication ou la distribution de ce communiqué dans certains pays peut constituer une violation des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Par conséquent, les personnes physiquement présentes dans ces pays et dans lesquels ce communiqué est diffusé, distribué ou publié doivent s'informer de ces éventuelles restrictions locales et s'y conformer. Le présent communiqué ne doit pas être diffusé, publié ou distribué, directement ou indirectement, en Australie, au Canada, au Japon ou aux Etats-Unis d'Amérique.

*Ce communiqué est une communication à caractère promotionnelle et ne constitue pas un prospectus au sens du Règlement 2017/1129 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017, concernant le prospectus à publier en cas d'offre au public de valeurs mobilières ou en vue de l'admission de valeurs mobilières à la négociation sur un marché réglementé, et abrogeant la Directive Prospectus 2003/71/CE (le « **Règlement Prospectus** »).*

Aucune communication ni aucune information relative à la présente opération ne peut être diffusée au public dans un pays dans lequel il doit être satisfait à une obligation d'enregistrement ou d'approbation. Aucune démarche n'a été entreprise (ni ne sera entreprise) dans un quelconque pays (autre que la France) dans lequel de telles démarches seraient requises. La souscription ou l'achat de valeurs mobilières émises par METabolic Explorer S.A. peuvent faire l'objet dans certains pays de restrictions légales ou réglementaires spécifiques. METabolic Explorer S.A. n'assume aucune responsabilité au titre d'une violation par une quelconque personne de ces restrictions.

S'agissant des Etats membres de l'Espace Economique Européen autre que la France et du Royaume-Uni, aucune action n'a été entreprise et ne sera entreprise à l'effet de permettre une offre au public de titres rendant nécessaire la publication d'un prospectus dans l'un ou l'autre des Etats membres concernés. Par conséquent, toute offre de titres de METabolic Explorer S.A. ne pourra être réalisée dans l'un ou l'autre des Etats membres, (i) qu'au profit d'investisseurs qualifiés au sens du Règlement Prospectus ; ou (ii) dans toute autre hypothèse dispensant de METabolic Explorer S.A. de publier un prospectus conformément à l'article 1(4) du Règlement Prospectus.

*Le présent communiqué et les informations qu'il contient s'adressent et sont destinés uniquement aux personnes situées (x) en dehors du Royaume-Uni ou (y) au Royaume-Uni, qui sont des « investisseurs qualifiés » (tel que ce terme est défini dans le Règlement Prospectus qui fait partie du droit interne en application du European Union (Withdrawal) Act 2018) et (i) qui sont des professionnels en matière d'investissements (« investment professionals ») au sens de l'article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005, tel que modifié (le « **Financial Promotion Order** »), (ii) qui sont visées à l'article 49(2) (a) à (d) du Financial Promotion Order (« high net worth companies, unincorporated associations etc. ») ou (iii) sont des personnes auxquelles une invitation ou une incitation*

à participer à une activité d'investissement (au sens de l'article 21 du Financial Services and Markets Act 2000) peut être légalement communiquée ou transmise (les personnes mentionnées aux paragraphes (y)(i), (y)(ii) et (y)(iii) étant ensemble dénommées, les « **Personnes Habilitées** »). Toute invitation, offre ou accord en vue de la souscription ou l'achat de titres financiers objet du présent communiqué est uniquement accessible aux Personnes Habilitées et ne peut être réalisé(e) que par les Personnes Habilitées. Ce communiqué s'adresse uniquement aux Personnes Habilitées et ne peut être utilisé par toute personne autre qu'une Personne Habilitée.

Le présent communiqué ne constitue pas une offre de valeurs mobilières ou une quelconque sollicitation d'achat ou de souscription de valeurs mobilières ni une quelconque sollicitation de vente de valeurs mobilières aux Etats-Unis d'Amérique. Les valeurs mobilières objet du présent communiqué n'ont pas été et ne seront pas enregistrées au sens du U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié (le « **U.S. Securities Act** ») et ne pourront être offertes ou vendues aux Etats-Unis d'Amérique sans enregistrement ou exemption à l'obligation d'enregistrement en application du U.S. Securities Act. METabolic Explorer S.A. n'a pas l'intention d'enregistrer l'offre mentionnée dans le présent communiqué ou une partie de cette offre aux Etats-Unis d'Amérique ni d'effectuer une quelconque offre au public aux Etats-Unis d'Amérique.

Avertissement : Déclarations Prospectives

Ce communiqué de presse contient certaines déclarations qui constituent des « déclarations prospectives », y compris notamment les énoncés annonçant ou se rapportant à des événements futurs, des tendances, des projets ou des objectifs, fondés sur certaines hypothèses ainsi que toutes les déclarations qui ne se rapportent pas directement à un fait historique ou avéré. Ces déclarations prospectives sont fondées sur les anticipations et convictions actuelles de l'équipe dirigeante et sont soumises à un certain nombre de risques et incertitudes, en conséquence desquels les résultats réels pourraient différer sensiblement des résultats prévisionnels évoqués explicitement ou implicitement par les déclarations prospectives ; pour obtenir plus d'informations sur ces risques et incertitudes, vous pouvez consulter les documents déposés par METabolic Explorer S.A. auprès de l'Autorité des marchés financiers.